

FAQ de l'outil de suivi du progrès du DLTP/A

1 : Quel est l'objectif de l'outil de suivi du progrès du DLTP/A ?

R : L'outil de suivi du progrès du DLTP/A est un outil de gestion de projet qui permet aux ONS d'évaluer les progrès réalisés en termes de sport de qualité et d'implantation du DLTP/A tels que décrits dans le document « [Façonner l'ONS idéal](#) ». Il agit à titre de répertoire central pour les documents et initiatives d'un sport donné. L'outil de suivi du progrès du DLTP/A constitue également une source continue d'informations de référence provenant de l'ensemble du système sportif canadien et permettant à Le sport c'est pour la vie de mieux soutenir le développement de la capacité et de l'efficacité au sein de chacun des organismes sportifs.

2 : Pourquoi l'outil de suivi du progrès du DLTP/A est-il si important pour les ONS ?

R : La mémoire organisationnelle : Lors du processus d'embauche, beaucoup de postulants n'étaient pas au courant de l'historique des projets réalisés et ne pouvaient disposer rapidement des documents de référence. Il est clair que ces nouveaux employés potentiels auraient bénéficié d'un accès facile aux projets et documents reliés au DLTP/A à un seul même endroit. Cet historique permet aussi aux nouveaux employés ou ceux qui reviennent d'une absence d'être à jour.

Planification : Les cartes et fiches de travail sur les principales activités permettent aux organismes sportifs de planifier et de faire le suivi en déterminant une séquence idéale d'activités et les informations de référence qui devraient être recueillies pour orienter les actions prioritaires.

Communication et rapports : L'outil de suivi du progrès du DLTP/A offre un aperçu des principales activités et du progrès réalisé à l'interne, et permet des comparaisons avec les autres sports. Il peut être utilisé pour informer les dirigeants, membres du conseil d'administration ou de comités ainsi que les OSPT, et ainsi permettre les échanges sur l'implantation du DLTP/A avec chacun de ces groupes.

Évaluation : L'outil de suivi du progrès du DLTP/A peut servir de base pour la saisie de données ou relier les données d'évaluation de programmes, augmentant ainsi le système de gestion des données de votre organisation et sa capacité d'analyse. Comme les données sont maintenues à jour, il est aussi possible de produire des études rétrospectives pour examiner les décisions techniques spécifiques prises par votre organisation.



3 : L'outil de suivi du progrès du DLTP/A peut-il être utilisé pour l'évaluation des programmes ?

R : Oui. Le progrès des ONS a notamment été conçu pour l'évaluation des programmes. Plusieurs champs et fiches ont été développés pour aider les sports à effectuer l'évaluation des programmes, et d'autres peuvent être ajoutés. Pour plus d'information et pour discuter d'opportunités, veuillez contacter Le sport c'est pour la vie au : sarah@sportpourelavie.ca

4 : Est qu'un employé d'un ONS peut accéder aux données contenues dans l'outil de suivi du progrès du DLTP/A ?

R : Oui et non. C'est le responsable du DLTP/A de l'ONS qui détermine qui y a accès et qui accorde les autorisations d'utiliser l'outil de suivi du progrès. Un responsable de l'ONS peut modifier les autorisations des utilisateurs pour que ces derniers puissent voir et modifier l'information, simplement avoir accès à l'information, ou aient un accès limité pour voir ou modifier certains types d'informations.

Le sport c'est pour la vie offre du soutien technique aux ONS pour le partage de l'accès. Le sport c'est pour la vie accorde seulement l'accès après l'avoir confirmé avec le responsable du DLTP/A de l'ONS.

5 : Les OSPT ont-ils accès à l'outil de suivi du progrès du DLTP/A ?

R : Oui. Le responsable du DLTP/A de l'ONS peut donner l'autorisation d'utiliser l'outil de suivi du progrès du DLTP/A à quiconque il ou elle juge bon. Les autorisations des utilisateurs provenant des OSPT peuvent aussi être limitées à la fiche de l'OSPT ou à toute information que l'ONS juge pertinente à partager.

6 : Qui d'autre a accès à l'outil de suivi du progrès du DLTP/A ?

R : Les employés et contractuels désignés de Le sport c'est pour la vie auront accès à l'outil de suivi du progrès du DLTP/A de l'ONS à des fins de soutien technique, de rapports, ou pour la production de rapports de progrès spécifiques. À la demande d'un ONS, d'autres individus pourraient avoir accès à l'outil de suivi du progrès du DLTP/A.

En guise de protection supplémentaire, toutes les activités comme la visualisation des fiches, la mise à jour de contenu et téléchargements effectués avec l'outil de suivi du progrès du DLTP/A sont enregistrés et visibles à tout utilisateur.

7 : Comment les données de base des ONS seront-elles partagées ?

Les données des ONS provenant de l'outil de suivi du progrès du DLTP/A seront transmises de Le sport c'est pour la vie à Sport Canada deux fois par année. Le sport c'est pour la vie et Sport Canada conviennent que ces données appartiennent et sont gérées par les ONS. Les

données des ONS ne seront donc pas rendues publiques ou partagées avec des organisations tierces ou tout autre ONS sans permission expresse de l'ONS propriétaire de ces données.

Les dossiers attachés ne sont pas transférés dans le cadre de ce processus et ne le seront que sur demande.

8 : Comment les données recueillies par les ONS seront-elles partagées ?

R : Le sport c'est pour la vie recueille les données dans l'outil de suivi du progrès pour l'évaluation des principales tendances au sein du système sportif, dont les rapports de référence qui permettent aux ONS de comparer leur progrès aux autres sports dans le système.

Le sport c'est pour la vie doit fréquemment identifier les meilleurs organismes et leurs bonnes pratiques en guise d'exemples. Le sport c'est pour la vie devra obtenir le consentement d'une organisation avant de partager toute information qui l'identifierait spécifiquement.

9 : Est-ce que les données de l'outil peuvent avoir une influence sur le niveau de financement de base accordé par Sport Canada à l'ONS ?

R : Les données amassées par Sport Canada et Le sport c'est pour la vie permettent l'analyse générale du système sportif canadien, l'identification des meilleures pratiques et des zones d'amélioration, et la révision du progrès de l'implantation de leur DLTP/A par les ONS. Cela crée aussi des occasions de discuter du développement de stratégies d'amélioration du système sportif canadien.

10 : Quand dois-je mettre à jour l'outil de suivi du progrès du DLTP/A ?

R : Idéalement, les documents sont téléchargés et le statut du projet est mis à jour au fur et à mesure que les étapes importantes sont atteintes. Les ONS sont invités à s'assurer que toute l'information est à jour avant le transfert des données à Sport Canada (31 mai et 30 novembre).

11 : Quand les données des ONS seront-elles envoyées à Sport Canada ?

R : Les données seront partagées avec Sport Canada le 1er juin et le 1er décembre, en se basant sur leur statut à la fin du mois précédent.

12 : Le sport c'est pour la vie et Sport Canada partageront-ils un résumé des données recueillies avec chaque ONS ?

R : Oui. Les ONS recevront un rapport affichant leur progrès individuel et un rapport sommaire de l'ensemble des données recueillies. Les ONS peuvent donc s'attendre à recevoir ce rapport deux fois par année, le mois suivant le transfère des données à Sport Canada.

13 : Qu'arrive-t-il si je n'ai pas mis à jour à temps l'outil de suivi du progrès de l'ONS ?

R : Le sport c'est pour la vie est en train de développer une formule d'allocation de services d'expertise basée sur les résultats de l'outil de suivi du progrès. Ces services seront offerts de façon parallèle aux résultats de l'outil de suivi du progrès et sans ces derniers, il s'avérera difficile de faire bon usage de ces ressources. De plus, les données envoyées à Sport Canada ne refléteront pas les véritables résultats du progrès du DLTP/A de l'ONS.